



CHAMPIONNAT DE LIGUE DE TRIAL 2023

CENTRE-VAL DE LOIRE

+ 19 mars à Lombron (72) – ASCOP Moto Le Mans : Jean-Michel BLIN, Le Mortier Charmant, 72460 SILLE LE PHILIPPE - « jean-michel.blin4@wanadoo.fr »
+ 26 mars à Quantilly (18) – MC Berry : David LE BRUSQUET, 18 ter, rue de la Forêt, 18800 GRON – « zuzine18@hotmail.com »
+ 2 avril à Crozon-sur-Vauvre (36) – TC Pays de La Châtre : Philippe YVERNAULT, 146 av. Charles de Gaulle, 36000 CHATEAUROUX – « p.yvernault.trial@wanadoo.fr »
+ 23 avril à Chalonnes-sur-Loire – TC Chalonnais : Michel BEERTAUD, 2 rue de La Gatine, 49450 ST ANDRE DE LA MARCHE – « mb.trial49@gmail.com »
+ 14 mai à Francueil (37) – TC Francueil : Gilles TOYER, 3 rue St-Martin le Beau, 37270 ATHEE SUR CHER – « gillestoyer@yahoo.fr »
+ 18 juin à Prasville (28) – TC Beauce : Louis FOURNIER, 1 bis rue des Poteries, 28320 BAILLEAU-ARMENONVILLE – « louisfournier-trial@outlook.fr »
+ 25 juin à St-Léonard des Bois (72) – MC St-Léonard des Bois : Joël BEUCHER, 2 Le Grand Collin, 72130 ST-LEONARD DES BOIS – « beucher.joel@ozone.net »
+ 9 juillet à Armentières-sur-Avre (27) – Ass. Normande Sports Motorisés : Stéphane COUASNON, Hameau Le Bellou, 27820 ARMENTIERES SUR AVRE – « couasnon.charpent@orange.fr »,
+ 10 septembre à Nemours (77) – UM Nemourienne : Philippe BONNET, 59 rue Jean Legrand, 91330 YERRES – « philbon91@gmail.com »
+ 16 septembre à Vichères (28) – CM Perche : Michel CHEVEREAU, Huche-Loup, 28330 LES ETILLEUX – « jamichevereau@orange.fr »
+ 17 septembre à Les Etilleux (28) – CM Perche : Michel CHEVEREAU, Huche-Loup, 28330 LES ETILLEUX – « jamichevereau@orange.fr »
+ 23-24 septembre ou 28-29 oct. à La Châtre (36) – TC Pays de La Châtre : Philippe YVERNAULT... - « p.yvernault.trial@wanadoo.fr » **Uniquement TV1**

+ 12 novembre à Francueil (37) – TC Francueil : Gilles TOYER, 3 rue St-Martin le Beau, 37270 ATHEE-SUR-CHER - « gillestoyer@yahoo.fr » **Uniquement TV1**
+ 03 décembre à Berchères-les-Pierres (28) – TC Beauce : Louis FOURNIER, 1 bis rue des Poteries, 28320 BAILLEAU-ARMENONVILLE..... **Uniquement TV1**

BULLETIN D'ENGAGEMENT DU PILOTE

Licence (à entourer) : NJ1 - NJ2 – NJ3 – NTR – NCO – MAT - MAT2 – INT ; N° (6 chiffres à noter) :

Catégorie choisie (à entourer) :

- . en Motos modernes : TR 1 – TR 2+ – TR 2 – TR 3+ – TR 3 – TR 4+ – TR 4 – Mini-Trial
- . en Motos Anciennes : Inter (tracé TR 3+) - National (tracé TR 3) - Critérium (tracé TR 4+) – Loisir (tracé TR 4)

NOM..... Prénom..... Date de naissance.....
Adresse : N° : Rue ou lieu-dit :
Code postal : Localité :
Téléphone : Adresse mail :@.....
Club : Ligue :
N° permis (ou CASM ou guidon) : Catégorie :

MOTOCYCLE : Marque : Cylindrée : N° d'immatriculation :
Compagnie d'assurance : N° de police :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Demande à s'engager dans l'épreuve cochée ci-dessus,

Reconnait avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, cochée ci-dessus, et s'engage à le respecter, ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs et des officiels de l'épreuve,

Reste responsable des accidents qui pourront lui intervenir personnellement, et devront, s'il le juge opportun, contacter à ce sujet, les assurances,

Ne peut en aucun cas, invoquer la responsabilité du Club Organisateur, en cas de vol ou d'effraction,

Verse à cet effet, pour une épreuve (une journée), organisée dans la Ligue Centre-Val de Loire, un droit d'engagement s'élevant à 25 € (ou 10 € pour un jeune de moins de 18 ans le jour du Trial), si l'engagement est envoyé et réglé, au plus tard, 10 jours avant l'épreuve – ou à 35 € (15 € pour les jeunes de moins de 18 ans, le jour du Trial), si l'engagement est envoyé ou remis hors délai : **un bulletin d'engagement, reçu sans le règlement, ne sera pas pris en compte.**

Se réfère au tarif du Club Organisateur, pour les trials organisés par des Clubs, HORS de la Ligue Centre-Val de Loire.

Règlement joint de € : par chèque ou en espèces ;

Fait à, Le

Signature du pilote (ou du représentant légal pour les mineurs)